

## 85<sup>e</sup> séance

### Annexes

#### SAISINES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. le président du Conseil constitutionnel une lettre l'informant qu'en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution plus de soixante sénateurs ont saisi le Conseil constitutionnel de la loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. le président du Conseil constitutionnel deux lettres l'informant qu'en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution plus de soixante sénateurs et plus de soixante députés ont saisi le Conseil constitutionnel de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2006.

#### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 novembre 2005, de M. le Premier ministre un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2005-674 du 16 juin 2005 relative à l'accomplissement de certaines formalités contractuelles par voie électronique.

Ce projet de loi, n° 2717, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 novembre 2005, de M. le Premier ministre un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2005-1128 du 8 septembre 2005 relative aux monuments historiques et aux espaces protégés.

Ce projet de loi, n° 2718, est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

#### DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 novembre 2005, de Mme Hélène Tanguy un rapport, n° 2715, fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur le projet de loi, modifié par le Sénat, portant diverses dispositions relatives au tourisme (n° 2564).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 novembre 2005, de M. Francis Delattre un rapport, n° 2716, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur :

– le projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant les dates des renouvellements du Sénat (n° 2576) ;

– le projet de loi prorogeant la durée du mandat des conseillers municipaux et des conseillers généraux renouvelables en 2007 (n° 2577) ;

#### DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 novembre 2005, de Mme Marie-Jo Zimmermann un rapport d'information, n° 2714, déposé par la délégation aux droits des femmes, sur son activité au cours de la période d'octobre 2004 à novembre 2005.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 novembre 2005, de M. Denis Jacquat un rapport d'information, n° 2719, déposé en application de l'article 86, alinéa 8, du règlement, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la mise en application de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

#### TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

##### *Transmission*

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale les textes suivants :

##### *Communication du 30 novembre 2005*

E 3017. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et le Royaume hachémite de Jordanie concernant des mesures de libéralisation réciproques et le remplacement des protocoles n°s 1 et 2 et des annexes I, II, III et IV de l'accord d'association CE/Jordanie (COM [2005] 0560 final).

